



France **FinTech**

FINTECH FRANÇAISES

BILAN ANNUEL 2024 ET PERSPECTIVES



FINTECH FRANÇAISES

BILAN ANNUEL 2024 ET PERSPECTIVES

UN REBOND ?

Activité, internationalisation, financement, enjeux réglementaires,

Données consolidées exclusives, tendances et perspectives.

Découvrez l'édition 2024 du document de référence de la fintech française.

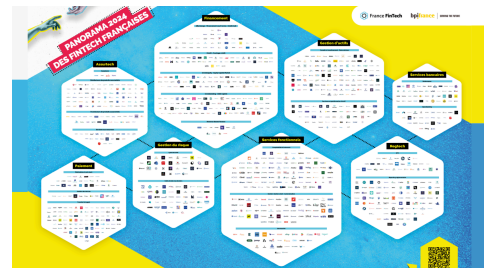
En bref :

| | |
|--|-----------|
| L'écosystème a recommencé à croître en nombre..... | 3 |
| La numérisation des services financiers continue en effet de s'étendre dans tous les compartiments..... | 5 |
| La monétisation des modèles est dans l'ensemble conforme aux plans d'affaires..... | 5 |
| Les fintech tirent parti de leurs efforts de rationalisation consentis en 2022-23,..... | 6 |
| L'internationalisation des dispositifs, qui avait quelque peu marqué le pas en 2022-23, a repris..... | 6 |
| La bonne tenue des affaires et la reprise des levées ont conduit nos acteurs à reprendre leurs recrutements..... | 8 |
| Les levées de fonds propres, reflet de cette relance, s'inscrivent en croissance significative..... | 8 |
| Les levées s'établissent à 1,3 Md€ au 31 décembre 2024, soit +28 % par rapport à 2023..... | 8 |
| La forte croissance du ticket moyen qui en résulte (+64 %) s'élevant à 12,6 M€,..... | 9 |
| Avec 1,3 Md€, la France conforte sa position de premier écosystème de l'Union Européenne..... | 11 |
| La part des étrangers est encore plus marquée en valeur, ceux-ci étant en proportion plus impliqués dans les grosses opérations..... | 12 |
| Le financement en dette a été cette année encore abondant..... | 13 |
| L'activité de M&A a été soutenue pour la troisième année consécutive..... | 13 |
| Une vingtaine de fintech a annoncé l'entrée dans une procédure collective (sauvegarde, RJ, cessation d'activité)..... | 13 |
| Focus sectoriels : | 14 |
| Focus thématiques : | 17 |
| La fintech française semble avoir connu une année plus favorable que ses homologues européens et même que les autres secteurs de la tech française..... | 21 |
| Les défis n'en restent pas moins nombreux et profonds et la prudence de mise..... | 22 |
| Le secteur aborde 2025 avec résolution, mais aussi vigilance face à un environnement économique, politique et réglementaire hautement instable..... | 22 |
| Pour aller plus loin..... | 23 |

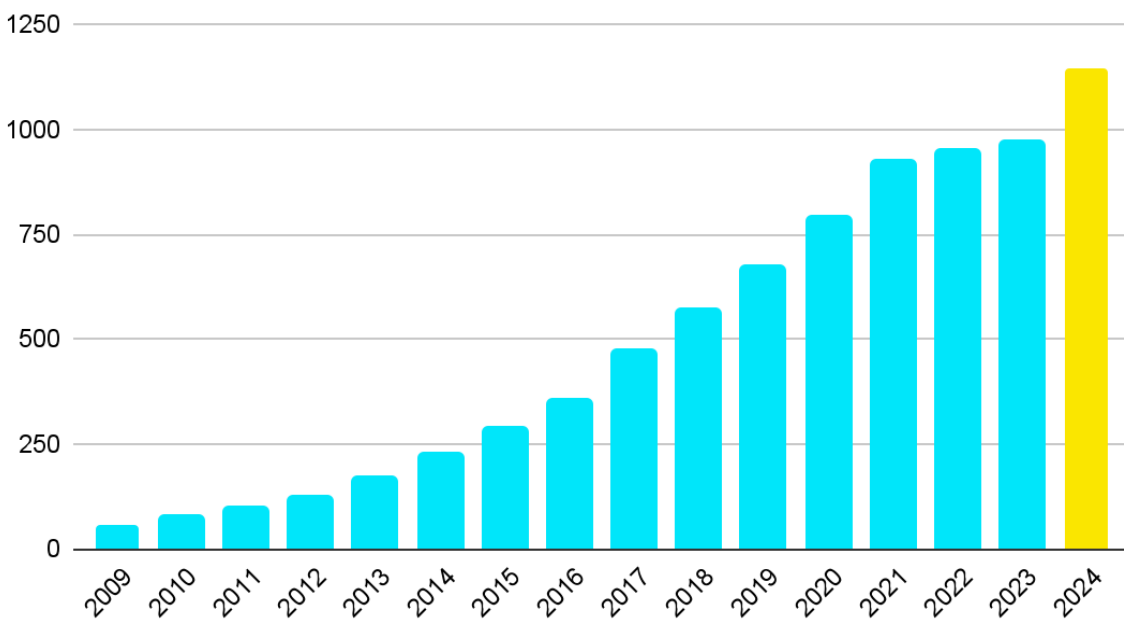
L'année 2024 se caractérise, pour l'écosystème des fintech françaises, par la poursuite du développement de l'activité et de la rentabilité, une reprise significative des levées et du financement et le prolongement de la consolidation du secteur.

L'écosystème a recommencé à croître en nombre.

Il est désormais composé de **1 145 entreprises**¹,
Les principaux secteurs concernés par les créations sont la gestion d'actifs et des risques;




Evolution du nombre de fintech françaises





Source : France FinTech | Décembre 2024


¹ Source : [France FinTech. Panorama des fintech françaises. Octobre 2024](#)

**Répartition des fintech françaises par stade de maturité (selon la classification France FinTech):*

- 

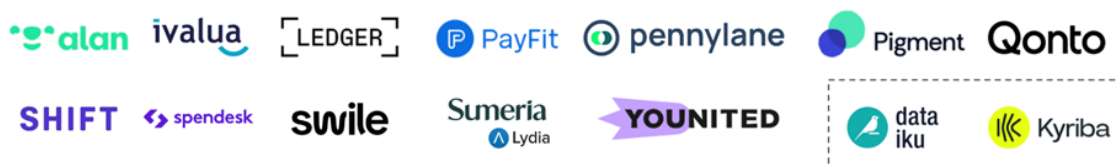
40 % de "jeunes pousses" en amorçage
entreprises en phase de démarrage, ayant moins de 3 ans et comptant en moyenne moins de 10 salariés.
- 

46 % de "start-up"
entreprises à un stade de développement plus avancé comptabilisant moins de 50 salariés et ayant généralement réalisé une Série A.
- 

12 % de "scale-up"
entreprises qui ont dépassé le stade de start-up et dont le modèle économique a déjà démontré sa viabilité. Elles se caractérisent par une augmentation rapide et soutenue de leur chiffre d'affaires, effectifs et/ou parts de marché.
- 

2 % de licornes
entreprises ayant en règle générale moins de 10 ans, non cotées en bourse et dont la valorisation dépasse le milliard d'euros.

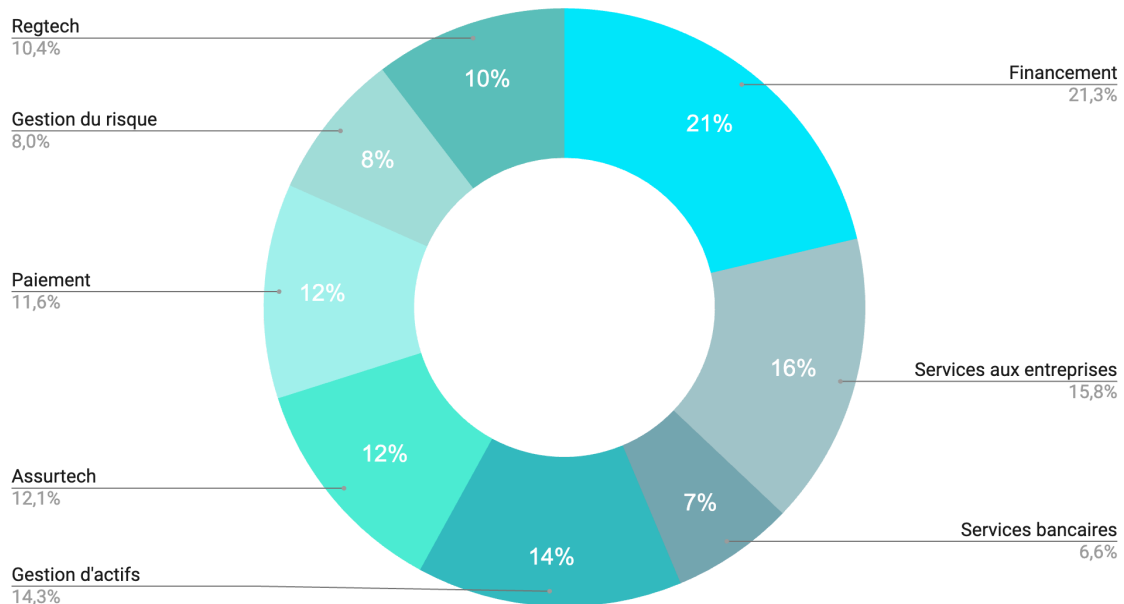
Pennylane et Pigment, seules nouvelles licornes françaises en 2024 tous secteurs confondus, ont atteint ce statut respectivement en janvier et avril 2024.



--- Dataiku et Kyriba ont désormais leur siège social aux Etats-Unis

La numérisation des services financiers continue en effet de s'étendre dans tous les compartiments.

Répartition des fintech françaises par verticale



Source : France FinTech | Décembre 2024

La monétisation des modèles est dans l'ensemble conforme aux plans d'affaires.

Alors que l'âge moyen des fintech est inférieur à 6 ans, une sur trois a déjà atteint son seuil de rentabilité (contre 30 % en 2023), 41% des start-up sont profitables et trois scale-up* sur cinq. (voir classification p.4)

Le délai d'atteinte du point mort se raccourcit : une fintech rentable sur quatre l'a été en moins de quatre ans.

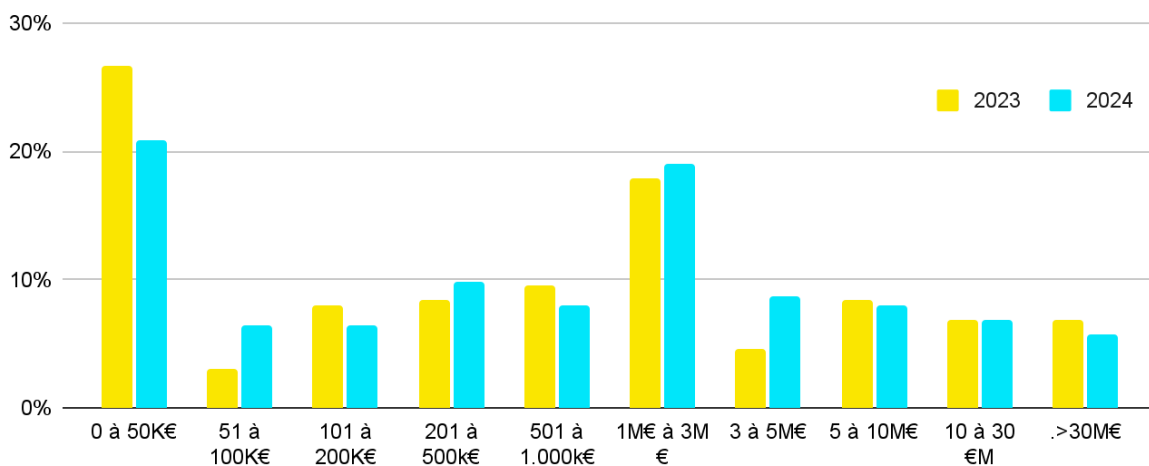
Déjà 28 % des fintech réalisent un chiffre d'affaires compris entre 1 et 5 millions et 21 % supérieur à 5 millions d'euros.

A noter qu'une fintech sur trois générant un chiffre d'affaires supérieur à 1 million d'euros et une sur cinq générant plus de 5 millions n'ont jamais recouru à une levée de fonds.

Les fintech tirent parti de leurs efforts de rationalisation consentis en 2022-23.

suite à la forte baisse des levées (réduction du point mort, abandon ou report de certains projets à rentabilité incertaine ou lointaine, priorité donnée à la monétisation). Les acteurs atteignant progressivement la taille critique, proposent davantage de produits et services "premium" et bénéficient d'effets de gamme.

Répartition des fintech françaises par tranche de CA

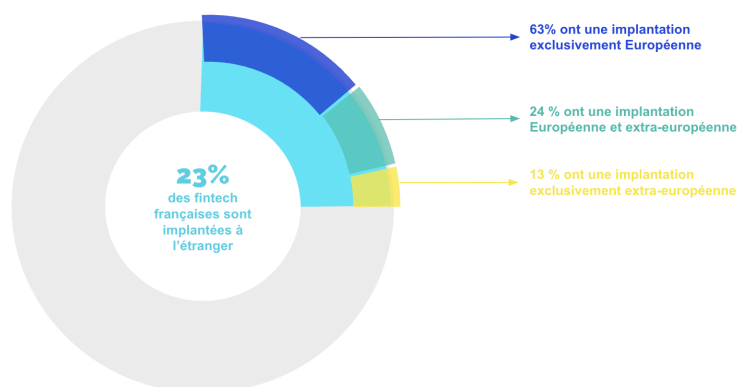


Source : France FinTech | Décembre 2024

L'internationalisation des dispositifs, qui avait quelque peu marqué le pas en 2022-23, a repris.


À ce jour, près d'une entreprise sur quatre (23%) dispose d'une implantation étrangère. Parmi elles : 63% en Europe seulement, 13% hors Europe seulement, 24% Europe + reste du monde.

Part des fintech françaises présentes à l'international en 2024



Source : France FinTech | Décembre 2024

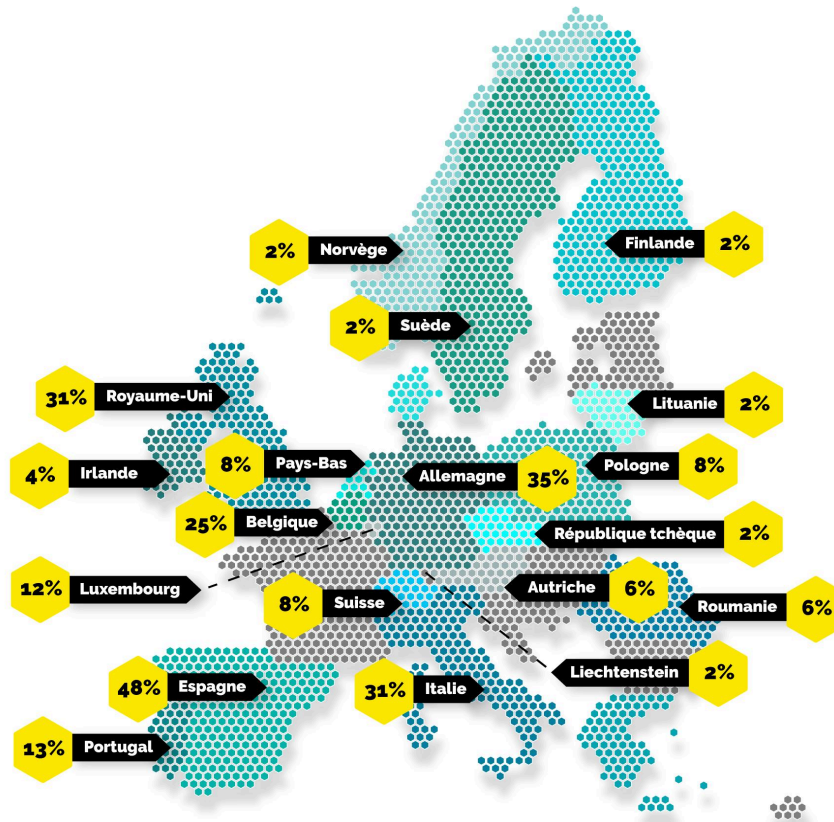
Le mécanisme du **“passeport réglementaire européen”** est à l'origine de la part prépondérante de l'Union Européenne dans le choix des destinations (87 % du total). A noter l'importance de l'Espagne, dans laquelle presque la moitié (48 %) des fintech françaises implantées en Europe sont présentes et la forte augmentation des représentations au Royaume Uni (+ 23 % par rapport à 2023).



Le passeport réglementaire est un dispositif qui permet à un acteur disposant d'un agrément dans un pays de l'Union d'accéder aux autres sans devoir en solliciter un nouveau dans les pays concernés. Il donne donc en principe accès au premier marché du monde (450 millions d'habitants à haut niveau de pouvoir d'achat). Toutefois, cette promesse rencontre plusieurs obstacles, en particulier la lenteur des procédures et souvent l'adjonction de nouvelles contraintes. De plus, les différences persistantes en matière de législation et de fiscalité peuvent limiter son efficacité et créer des défis supplémentaires pour les fintech qui cherchent à opérer à l'échelle européenne.

Répartition géographique des fintech françaises implantées en Europe en 2024

(total supérieur à 100% , les acteurs étant généralement présents dans plusieurs pays)

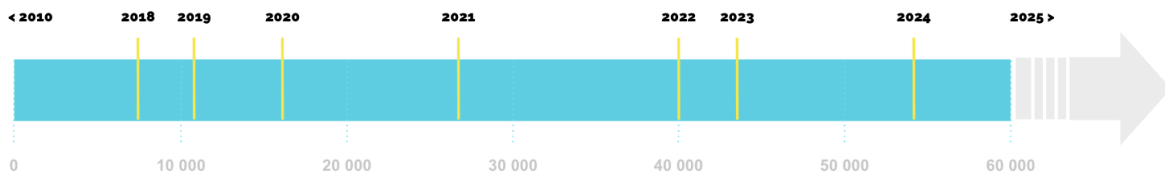


Source : France FinTech | Décembre 2024

La bonne tenue des affaires et la reprise des levées ont conduit nos acteurs à recruter de nouveau.

Le secteur emploie à ce jour 54 000 personnes dont 43 000 en France (contre 45 000 et 39 000 en 2023). Près de la moitié des emplois créés en 2024 l'ont été dans le cadre du développement international.

Évolution du nombre d'emplois créé par les fintech en France et à l'étranger



Source : France FinTech | Décembre 2024

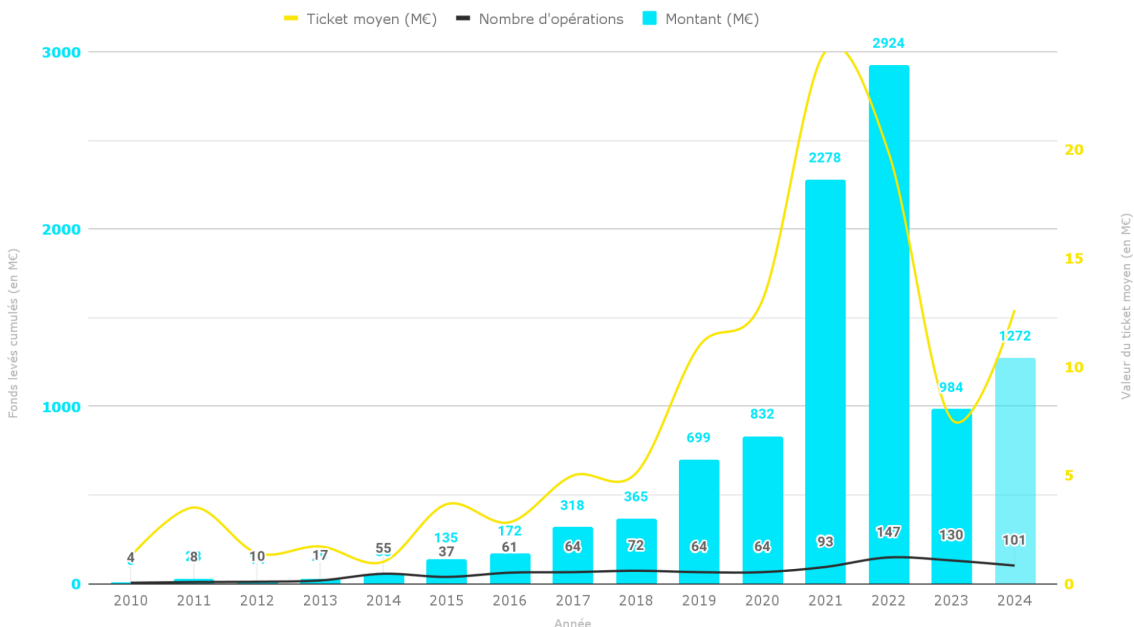
Les levées de fonds propres, reflet de cette relance, s'inscrivent en croissance significative.

Pour mémoire, l'exercice 2023 avait enregistré (à l'instar de la tech mondiale) une forte contraction des levées de fonds (- 66 %). Nos acteurs s'étaient adaptés pour réduire leur besoin de financement et avaient davantage recouru à la dette.

Sans renouer avec les montants records de 2022, l'année 2024 a enregistré une nette reprise, avec une hausse des enveloppes tout au long de l'année.

Les levées s'établissent à 1,3 Md€ au 31 décembre 2024, soit +28 % par rapport à 2023.

Evolution des levées en fonds propres des fintech françaises



Source : France FinTech | Décembre 2024

Cette bonne performance a été atteinte avec un nombre de transactions significativement moindre (101 contre 130 en 2023).

La forte croissance du ticket moyen qui en résulte (+64 %) s'élevant à 12,6 M€, reflète sans doute une plus grande maturité de notre écosystème.

Ces fonds ont notamment visé à :

- soutenir l'expansion internationale,
- investir dans la technologie, en particulier l'IA,
- créer de nouvelles offres et à améliorer les gammes existantes,
- financer des opérations de M&A.



A noter le rôle du financement participatif - crowdequity (40 M€ levés en 2024) permettant aux fintech (Green-Got, Helios, Money Walkie, Lovys, etc) d'accéder à des investisseurs diversifiés, souvent clients de leurs solutions.

Profil des acteurs ayant levé les montants les plus importants :

- intègrent l'IA dans leur modèle,
- s'adressent principalement aux professionnels (B2B),
- sont engagés dans une croissance maîtrisée (taux de croissance régulier, maîtrise des charges).



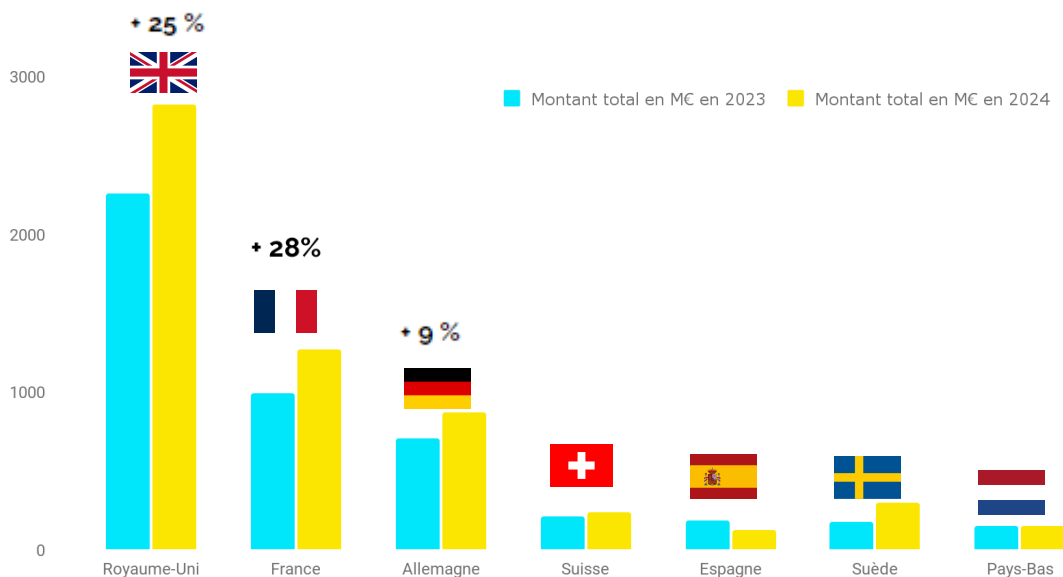


Un cinquième des levées a été réalisé en régions,
avec les belles performances
d'Auvergne-Rhône-Alpes et de Nouvelle Aquitaine.

**Avec 1,3 Md€, la France conforte sa position de
premier écosystème de l'Union Européenne.**

Devant l'Allemagne (874 M€) et réduit son retard face
au Royaume-Uni (2,8 milliards €). Elle est le pays
d'Europe qui enregistre la plus forte reprise en termes
de montants levés par les fintech en 2024.

Levées de fonds des fintech européennes par origine géographique



Source : France FinTech | Décembre 2024

Analyse de la typologie d'investisseurs dans les fintech françaises :

Par nature :

- 61 % des investisseurs sont des fonds (VC, PE) (↓ vs 70 % en 2023)
- 19 % sont des corporates ↑ (vs 15 % en 2023)
- 5 % des Family Office (↑ vs 3 % en 2023)
- 4 % des asset/ investment management (↑ vs 3 % en 2023)
- 3 % des investisseurs institutionnels (↓ vs 2 % en 2023)

→ 8 % d'autres acteurs (fintech, accélérateurs, BA) (↑ vs 7 % en 2023)



Par origine géographique :

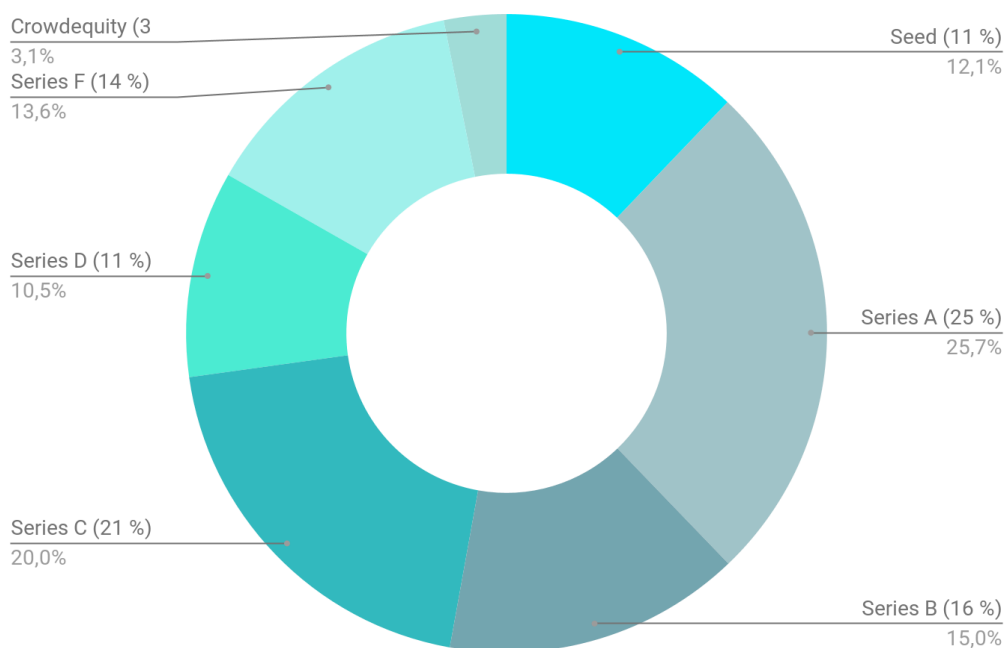
- 53 % sont français (↑ vs 49 % en 2023)
- 20% sont américains (↑ vs 17 % en 2023)
- 10 % sont britanniques (↓ vs 11 % en 2023)
- 3 % sont asiatiques (↑ vs 2 % en 2023)
- 14 % le reste du monde (↓ vs 21 % en 2023)

Les investisseurs français, majoritaires (en nombre) et en part croissante, sont encore peu présents au-delà de la série C. Ils représentent :

- 74% du nombre d'investissements réalisés en amorçage en 2024
- 65% sur les séries A et B
- 47% sur les séries C
- 14% sur les séries D
- Aucun sur les séries E et F

La part des étrangers est encore plus marquée en valeur, ceux-ci étant en proportion plus impliqués dans les grosses opérations.

Répartition des montants levés en capital par série



Source : France FinTech | Décembre 2024

Le financement en dette a été cette année encore abondant.

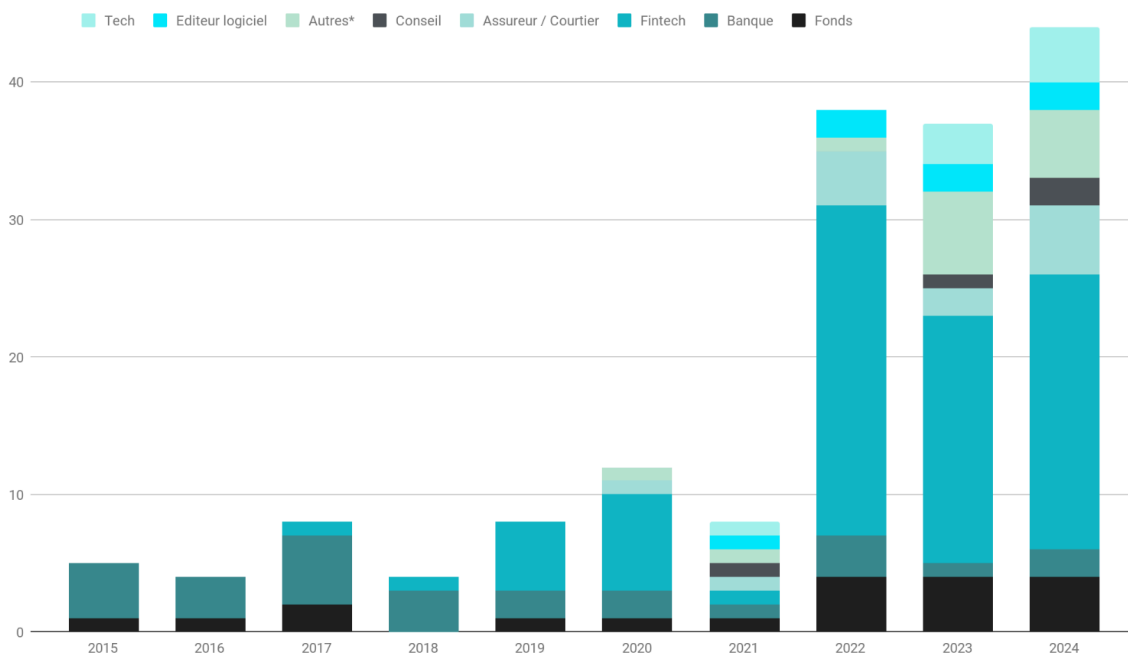
Avec des emprunts bancaires, le concours de la BPI et ceux des fonds de dette (notamment au travers du financement de portefeuille d'actifs).

L'activité de M&A a été soutenue pour la troisième année consécutive.

49 opérations relevées en 2024, contre 39 en 2022 et 37 en 2023 (hors corporates français impliquant des fintech étrangères). Parmi elles, 9 reprises de sociétés en difficulté. On constate également un rôle accru des corporates aussi bien à l'achat (14 transactions vs 3 en 2023), qu'à la vente (5).

Par ailleurs, les fintech continuent à recourir au M&A pour atteindre la taille critique : 22 opérations intra sectorielles - consolidation - (mutualisation des ressources, diminution des coûts d'exploitation, expansion géographique, intégration de brique.

Evolution du nombre d'opérations de M&A impliquant une fintech française, par type d'acheteur



Source : France FinTech | Décembre 2024

Autres* : agence de notation, industriel, distributeur, start-up (hors SFI) etc

Une vingtaine de fintech a annoncé l'entrée dans une procédure collective (sauvegarde, RJ, cessation d'activité).

Focus sectoriels :
Assurtech


Les assurtech représentent 34 % des levées (9 % en 2023), avec plusieurs transactions remarquables (Alan 173 M€ plus importante opération de l'année et la seule en série F, Akur8 108 M€, Neat 50 M€, Qantev 30 M€, Faast 27 M€).

Le secteur, particulièrement concentré sur le service aux groupes d'assurance, a fortement investi sur l'efficacité opérationnelle, la gestion des parcours de souscription et d'une manière générale, l'injection de technologie dans les solutions proposées. Par ailleurs, les assurtech opérant des capacités de souscription (MGA ou agences de souscriptions) franchissent un cap de maturité (Stoik, Descartes, +Simple).

A noter que 5 des 13 fintech identifiées dans le classement *Sifted des start-up à la croissance la plus rapide* sont des assurtech.

Les enjeux de l'assurtech pour l'année à venir concerneront en particulier l'obtention de capacités de souscriptions (en automobile par exemple), l'internationalisation des modèles, l'impact des blocs réglementaires (FIDA et IA Act, etc.), le choix des statuts réglementaires (agrément d'assureur ou non), l'exploitation du potentiel des segments difficiles ou impossibles à assurer (climatique en particulier), la contribution à la gestion des cyber risques et pour les acteurs concernés, le choix de la distribution en direct auprès des assurés.

Services aux entreprises


Les fintech de cette verticale, à quasi égalité avec l'assurtech s'agissant des levées, croissent fortement, avec un dynamisme particulier du compartiment des outils de la gestion financière TPE/PME

(Pigment 145 M€, Agicap 45 M€, Pennylane 40 M€, Payflows 25 M€).

Onto poursuit, grâce à l'intégration réussie de la fintech Regate, son déploiement en ciblant de nouveaux segments de marché (collaboration avec les experts-comptables).

Le secteur se répartit de plus en plus entre des acteurs spécialisés dans certaines verticales (comptabilité, gestion financière, avance sur salaire etc.) et des plateformes diversifiées s'apparentant à des néo-banques. Il sera globalement stimulé par l'introduction de la facture électronique à partir du 1er septembre 2026.



Gestion du risque et Regtech

Ces fintech fournissent des outils d'aide à la décision et à la gestion des risques (contreparties, cyber, opérationnels) ou offrent des solutions de gestion des contraintes réglementaires.

Elles connaissent une forte croissance de la demande émanant de leurs homologues et des grands établissements. La gestion de l'identité, la lutte contre la fraude et les outils et modèles ESG sont particulièrement actifs, soutenus il est vrai par un calendrier réglementaire particulièrement chargé.



Gestion d'actifs

Le secteur de l'asset management est soutenu par l'émergence d'une nouvelle génération d'acteurs qui proposent des parcours d'investissement spécialisés (épargne salariale, épargne retraite, épargne responsable) ou plus généraliste (plateforme d'investissement multi produits, multi sous-jacents). Ils proposent des avancées intéressantes, telles que l'accès aux petits tickets, l'épargne à 360°, la gestion privée, le placement de trésorerie ou le recours aux solutions du Web3 (tokenisation). Le potentiel est important et le champ des coopérations entre producteurs ou producteurs/distributeurs très large. Enfin, le rôle clé des fonctions de diagnostic, d'analyse et de conseil dans ce domaine ouvre de plus en plus la voie à des développements à base d'IA.



Services bancaires et paiements

L'adoption des portefeuilles numériques (*wallet*) prend de l'ampleur. Ces derniers évoluent en plateformes polyvalentes, intégrant des services variés tels que les abonnements, les tickets de transports et les cartes de fidélité.

La généralisation des virements instantanés sera accélérée par l'instauration de sa gratuité en janvier 2025.

Les paiements via les technologies Web3 se développent dans des marchés de niche comme les places de marché décentralisées (prêt en P2P) ou les paiements transfrontaliers (grâce aux *stablecoin*).



Services de financement

Le thème du financement est au cœur des développements actuels de la fintech, jusqu'à présent plutôt centrés sur le service.

La technologie de la donnée couplée au big data permet de construire des modèles d'évaluation du risque et de scores performants, qui sont déployés de façon propriétaire et/ou proposé sur le mode "*Banking-as-a-Service*" (comme Defacto et Silvr à destination des entreprises, ou Alma pour les particuliers). Cette brique de financement est de plus en plus intégrée dans l'offre de plateformes fintech, bancaires, e-commerce, etc.

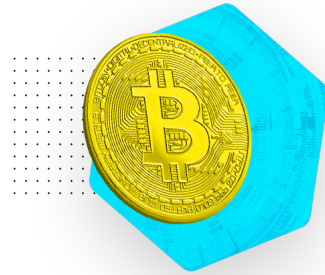
Les acteurs du "néo financement" (néo crédit bail, *pay per use*, crédit hypothécaire, viager, etc) connaissent une traction importante, soutenus par l'intérêt des emprunteurs (PME, seniors, CSP-, collectivité territoriales, etc.) mais aussi des investisseurs, en recherche de rendements sécurisés. Ceux-ci interviennent en général dans le cadre de véhicules juridiques dédiés ("SPV") qui portent les encours. À noter l'opération de 225 M€ de KNAVE avec un fonds de dette international. Dans l'ensemble, la pression à la débilantisation des risques des grands établissements favorise le mouvement et donne lieu à une large palette de coopérations.

L'année a été globalement difficile pour les acteurs du financement participatif - crowdfunding -, impactés par le contexte économique (crise de l'immobilier, tensions sur la solvabilité des entreprises). La collecte en don, prêt ou investissement, auprès des particuliers et institutionnels s'élève à 1,5 milliard d'euros, soit un quart de moins qu'en 2023.

Le secteur est, par nature, dépendant du sous-jacent qu'il finance. Le marché immobilier (56% de la collecte 2023) a pâti du cycle de remontée des taux, qui a pénalisé les promoteurs dans la commercialisation de leurs programmes. Les acteurs s'adaptent en diversifiant leurs offres (montée en gamme ou à l'inverse abaissement des tickets d'entrée, diversification vers d'autres types d'investisseurs et d'investissements, etc.). Certaines plateformes ont cessé leur activité ou se sont adossées (October, Lendopolis, KissKissBankBank).

Focus thématiques :**Le déploiement des technologies de la donnée s'accélère****Les applications Web3 et la tokenisation**

15% des fintech françaises travaillent sur ces modèles fournissant des solutions aux secteurs de la gestion d'actif, du paiement, du financement et de la gestion des risques pour mentionner les principaux. Elles collectent 21 % des montants levés en 2024 contre 11% en 2023.



Leur profil :

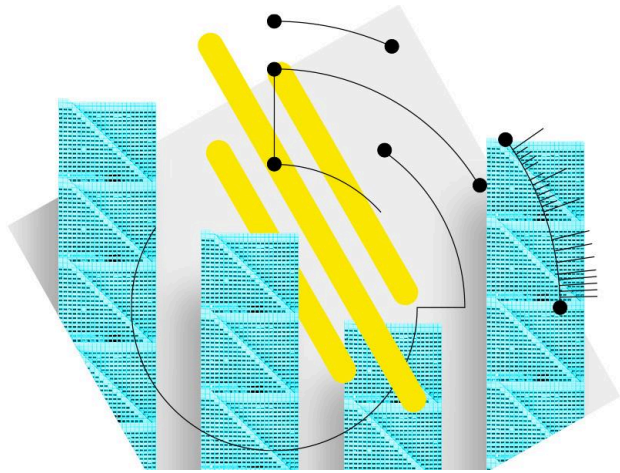
- Plus de la moitié ont été créés entre 2020 et 2024
- 42 % déclarent être rentables (et ont en moyenne 2 ans)
- 24 % réalisent un CA supérieur 5 M€

La période d'expérimentation semble achevée et des modèles viables se développent dans diverses directions :

- finance décentralisée : plateforme de prêt entre particuliers (Morpho), financement des entreprises (Kriptown)
- paiements et transfert de fonds, y compris internationaux (MoneyTrack, Fipto, Usual)
- conservation et tenue de compte d'actifs numériques (Deblock)
- tokenisation : de parts de fonds monétaires, accessible aux investisseurs particuliers (Spiko)
- achat et vente d'actifs numériques (Coinhouse)

La crédibilité de ces technologies est d'ailleurs confirmée par les avancées dans ce domaine des grands établissements (BDF, SG, BNPP, CDC, etc.) avec des cas d'usage majeurs : tokenisation d'obligations, MNBC (monnaie numérique de banque centrale), stablecoins, registre partagé de données KYC, infrastructure technologique (DLT), DAO (Organisations Autonomes Décentralisées).

Le cadre réglementaire européen des actifs numériques connaît une vague de structuration majeure, notamment avec le Régime Pilote DLT et MiCA.



Le règlement européen Régime Pilote DLT visant à expérimenter l'utilisation de la technologie des registres distribués (DLT) dans les infrastructures de marché est entré en vigueur le 23 mars 2023.

En 2024, deux acteurs ont obtenu des agréments de SR DLT (Système de Règlement DLT) et SNR DLT (Système de Négociation et de Règlement DLT), pour opérer sous ce régime. Cependant, malgré ces premières avancées, peu de dossiers ont été déposés auprès de l'ESMA, reflétant un bilan mitigé quant à l'adoption de cette expérimentation.

À compter du 1er janvier 2025, les nouveaux prestataires de services sur crypto-actifs devront se conformer aux exigences de MiCA, tandis que les PSAN déjà enregistrés ou agréés en France bénéficieront d'une période transitoire jusqu'en juillet 2026 pour se mettre en conformité.

En 2024, cinq acteurs français ont déjà obtenu l'agrément PSAN, illustrant une dynamique positive dans l'adoption de ce cadre réglementaire.

L'intelligence artificielle

Après une phase initiale de tests et d'innovations, l'IA est aujourd'hui principalement utilisée pour optimiser les processus internes, comme le support client, l'automatisation des tâches répétitives ou la détection de fraudes.



Les développements en cours concernent les modèles de tarification, l'hyperpersonnalisation, le score de crédit et la gestion des risques, où elle pourrait redéfinir les standards.

L'engagement continue dans la transition écologique

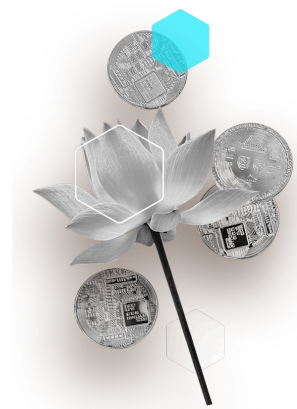
Les fintech sont fortement engagées dans la gestion des risques environnementaux et sociaux :

- **Développement d'acteurs, dont le modèle est centré sur l'impact** : montée en puissance des solutions d'analyse ESG, d'inclusion financière, de néo-banques dites vertes, etc.

Le Panorama des fintech durables édition 2024² répertorie 108 acteurs dont 60 % ont été créés ces 5 dernières années.

Une part importante des acteurs retenus propose des modèles à destination des TPE/PME dont le marché était peu ou mal couvert.

30% sont des solutions de financement, 16% des outils d'aide à la décision et se concentrent principalement sur des solutions de mesure, bilan et compensation de l'empreinte carbone, à part égale avec les solutions de reporting réglementaires.



- **Intégration au sein des modèles de la plupart des fintech** de fonctionnalités et d'approches visant à une gouvernance responsable, des pratiques frugales, des initiatives de compensation carbone, des gammes de produits alignées sur les enjeux de durabilité.



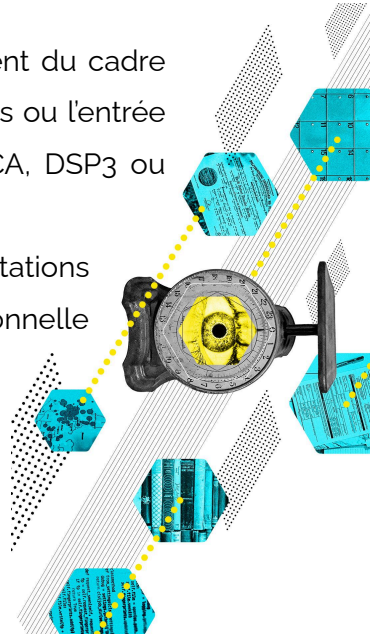
² [France FinTech x Institut de la Finance Durable, CMA et l'ADEME, Panorama des fintech durables, Novembre 2024](#)

Un véritable choc réglementaire : entre défis et opportunités

La période actuelle marque un renforcement sans précédent du cadre réglementaire pour le secteur financier, avec les négociations ou l'entrée en vigueur de textes majeurs tels que AI Act, DORA, MICA, DSP3 ou encore FIDA.

La concomitance et la complexité de ces nouvelles réglementations imposent une pression économique et organisationnelle significative sur les acteurs concernés.

Si ces normes s'appliquent uniformément à tous les opérateurs financiers, elles pèsent d'autant plus lourdement sur les petites structures comme les fintech, souvent moins équipées pour absorber ces charges.



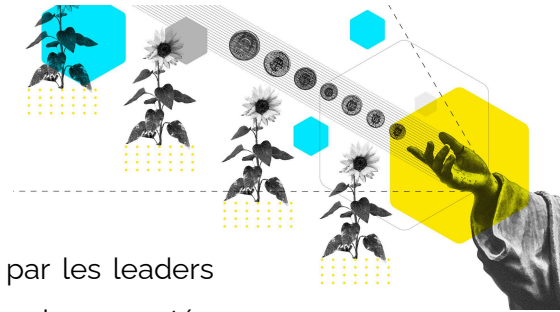
Cette phase présente toutefois des opportunités .

Elles visent, selon l'esprit porté par la Commission européenne, à créer un cadre cohérent, destiné à renforcer la confiance des consommateurs, stimuler l'innovation et permettre l'émergence de champions continentaux.

Ce "choc réglementaire" peut ainsi devenir une source d'inspiration et de différenciation pour repenser les modèles, les approches et les métiers, favorisant l'apparition de nouvelles offres et d'acteurs capables de répondre aux attentes croissantes du marché et des régulateurs.

Au total, **2024 aura été un bon millésime, marqué par un développement de l'activité et de la rentabilité mais aussi la reprise des levées.**

Cette dernière autorise le retour des investissements (notamment en technologie), des recrutements et de l'internationalisation des modèles.

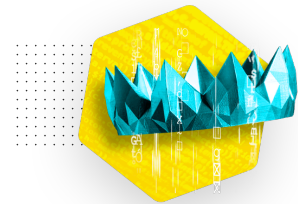


La consolidation du secteur se poursuit, menée par les leaders de chaque catégorie, dans un contexte global de remontée raisonnée des valorisations.

La fintech est l'un des secteurs les plus dynamiques de la tech française et se démarque également au niveau européen.

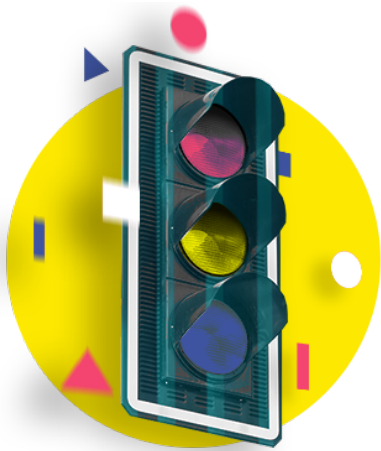
Quelques indicateurs :

- Elle est la première composante du *French Tech 120/Next 40* (22 % du classement) ou du classement *LinkedIn des 20 pépites françaises en plein essor* (35 %).
- Elle est largement représentée dans les classements européens : *Sifted 50 des start-up à la croissance la plus rapide* avec 13 fintech françaises (26 %) et dans le *LETS*, "cartographie de 251 grandes entreprises technologiques européennes qui réussissent à l'échelle mondiale" avec 17 fintech françaises retenues (7 %).



La fintech française semble avoir connu une année plus favorable que ses homologues européens et même que les autres secteurs de la tech française.

Les défis n'en restent pas moins nombreux et profonds et la prudence de mise.



- Accès au financement, dans un environnement macro-économique très perturbé et un contexte politique et financier français nous plaçant dans une situation d'autant plus délicate que le financement des plus gros tickets se réalise essentiellement avec des fonds internationaux.
- Option de la cotation (IPO) pour nos acteurs les plus avancés, dans un marché très sensible aux perturbations géopolitiques.
- Maintien des tensions sur la ressource humaine (emplois tech et commerciaux principalement).
- Passage à l'échelle européenne pour atteindre la taille critique, avec les enjeux d'exécution associés.
- Monétisation d'ampleur suffisante pour contribuer significativement à l'autofinancement.
- Choc réglementaire 2024-26, avec l'arrivée de paquets exceptionnellement nombreux et complexes.

Le secteur aborde 2025 avec résolution, mais aussi vigilance face à un environnement économique, politique et réglementaire hautement instable.

Il demeure en alerte face aux menaces législatives sur les dispositifs de soutien à l'innovation.

Pour aller plus loin



Newsletter | **Les dernières actualités de l'écosystème fintech**

Découvrez notre [newsletter](#) et [abonnez-vous](#) pour recevoir les prochaines !



Baromètres | **Bilan des levées de fonds**

Le suivi mensuel, semestriel et annuel des levées de fonds des fintech françaises : les chiffres de référence de l'écosystème. [Accéder](#)



Infographie | **Les fintech françaises au service des banques, assurances et institutions financières.**

Sur quelles verticales et lignes métiers, les fintech peuvent-elles contribuer aux enjeux d'innovation des institutions financières, bancaires et assurantielles ? [Découvrir](#)



Infographie | **Les fintech, partenaires clés de la croissance des TPE/PME**

Des solutions au service des entrepreneurs : accompagner, conseiller, automatiser, assurer, etc. [Découvrir](#)



Livre blanc | **Le paiement B2B et l'assurance-crédit**

Quelles innovations dans le paiement B2B ? Quelle place pour l'assurance-crédit dans un parcours client augmenté ? Focus sur les transformations de ces briques industrielles et leur corrélation. [En savoir plus](#)



Livre blanc | **Le manuel à l'usage des fintech**

Ce guide s'appuie sur les contributions de plus de 30 acteurs européens en phase de développement et d'hypercroissance. [Accéder](#)



Baromètre | **La mixité dans l'écosystème FinTech**

Où sont les femmes ? Découvrez les chiffres clés et profils des femmes qui font la fintech.

[En savoir plus](#)



Baromètre | **Le Crowdfunding en France - S1 2024**

Évolutions et tendances du financement participatif au premier semestre 2024. [Lire plus](#)

**Panorama | Les fintech françaises**

C'est LA publication de référence qui fait état de l'évolution du secteur par verticale et activité.

[Accéder](#)

**Retranscriptions | Hot topics FinTech R:Evolution #FFT24**

Des débats nourris et animés. L'analyse et la vision de ceux qui contribuent aux transformations du secteur. [Lire plus](#)

**Panorama | Les fintech durables**

Quels sont les acteurs qui transforment durablement la finance innovante ? Quels sont leur modèle et activités ? [Découvrir](#)

À propos :

Créée en 2015 à l'initiative des entrepreneurs, [France FinTech](#) fédère les sociétés utilisant des modèles opérationnels, technologiques ou économiques, innovants et disruptifs, visant à traiter des problématiques existantes ou émergentes de l'industrie des services financiers et représentant les principales composantes de la filière. L'association s'est donnée pour mission de promouvoir l'excellence du secteur en France et à l'étranger et de représenter les fintech françaises auprès des pouvoirs publics, du régulateur et de l'écosystème.

France FinTech est présidée par Alain Clot et Kristen Charvin en est sa déléguée générale. Son comité directeur rassemble les fondateurs et dirigeants de +Simple, AML Factory, Anaxago, Defacto, Epsor, Kriptown, Lydia, Pennylane, October, Rosaly, Virgil. L'association propose désormais les Collèges Assurtech et Financement Participatif, suite à l'intégration respective d'Insurtech France et de Financement Participatif France.

Outre ses actions sur les terrains réglementaires et législatifs, ses nombreuses publications, ses ateliers et rencontres diverses, l'association organise chaque année l'événement de référence de l'écosystème, [FinTech R:Evolution](#).

France FinTech est co-organisatrice de la [French FinTech Week](#), membre du Comité Fintech ACPR-AMF et membre fondateur de l'[EDFA](#) (European Digital Finance Association).

Nous rejoindre en tant que [membre](#) ou [partenaire](#).

Suivez-nous sur [LinkedIn](#), [X](#), [Instagram](#).

Contacts :

[Kristen Charvin](#) - Déléguée générale

[Alain Clot](#) - Président